

LE 24 juin 1988

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE

DE SEINE ET MARNE

Mairie - Service des Sports  
77100 MEAUX

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A :

A. LE MOTEUX  
9 rue du Bois  
Pomponne  
77400 LAGNY

C H A L L E N G E   B I L L E T

S O C I E T E   G E N E R A L E

SAISON 1988 - 1989

Monsieur le Président,

Nous vous adressons ci-joint le calendrier et le règlement du Challenge Billet Société Générale pour lesquels votre club s'est engagé.

Nous vous rappelons que cette compétition est réservée au club de Seine-et-Marne afin de leur permettre dans un premier temps de préparer leur équipe au championnat.

Le Challenge Billet est destiné également à favoriser et développer l'amitié, les contacts et la connaissance des autres clubs de notre département dans le cadre de rencontres officielles.

Les 16 clubs participant au Challenge sont répartis en 4 poules de 4 clubs, composées à partir du tirage au sort effectué lors de l'assemblée générale du 11 juin.

La compétition se déroule par match aller seulement, suivant le calendrier ci-joint, sur le terrain du premier nommé à 15h30 en septembre et 15h à partir du 01 octobre 1988. Les premiers matches auront lieu le 4 septembre. Etant donné le peu de dates laissées libres par le championnat, le report de match est impossible.

.../...

A l'issue de la compétition les clubs classés 1er de chaque poule dispute la phase finale suivant la formule éliminatoire :

- Demi finale sur terrain neutre et finale à Lagny ;  
(demi finale le 19 mars 1989).
- Match 1 : vainqueur poule 1 contre vainqueur poule 2.
- Match 2 : vainqueur poule 3 contre vainqueur poule 4.

Il est rappelé qu'en cas de match nul à la fin du temps réglementaire, il est fait application de l'article 309B du règlement de la F.F.R.

TRES IMPORTANT

Dans un but d'uniformisation et pour permettre à tous les clubs d'avoir des chances de gagner le challenge, il sera attribué un bonus de points au club classé dans une série inférieure à celle de son adversaire.

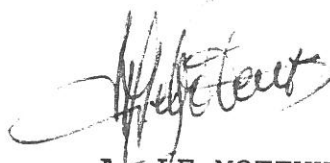
Ce bonus sera d'un essai transformé soit 6 points par série de différence, ex. : un club de 4ème série opposé à un club de 1ère série bénéficiera de 18 points et il comptera un bonus de 24 points s'il rencontre un club d'honneur.

Pour la détermination de ce bonus, la réserve de 2ème division est assimilée à un club d'honneur et la réserve de 3ème division à un club de 1ère série.

En cas de forfait d'un club pour un ou plusieurs matches, l'article 305 du règlement de la F.F.R. sera appliqué ainsi que les dispositions prévues dans l'article 307E et les sanctions financières prévues dans l'article 312A.

Nous vous rappelons que ces matches étant préparatoires au championnat, il n'y a aucune limitation de remplacement des joueurs en cours de partie.

Vous souhaitant bonne réception de ce document et vous adressant nos meilleurs voeux de succès, croyez, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.



A. LE MOTEUX  
Secrétaire Général

CHALLENGE BILLET - Société Générale

SAISON 1988 - 1989

Poule 1 Nord

- 1 - C.S. MEAUX
- 2 - C.A. COMBS LA VILLE
- 3 - S.C. GREZT TOURNAN
- 4 - U.S.J. MITRY MORY

Poule 2 Nord

- 1 - V.S. OZOIR LA FERRIERE
- 2 - A.S. LACNY
- 3 - C.O. OTHIS
- 4 - A.S.A. NOISIEL

Poule 3 Sud

- 1 - C.S. FONTAINEBLEAU
- 2 - C.S. MONTEREAU
- 3 - C.S. GOUAIX
- 4 - U.S. NEMOURS

Poule 4 Sud

- 1 - U.S. MELUN
- 2 - O. COULOMMIERS
- 3 - U.S. CHAMPAGNE
- 4 - O.S.J. BRIARD

CHALLENGE BILLET - Société Générale

SAISON 1988 - 1989

Poule 1 Nord

04/09/88:	C.S. MEAUX	C/ U.S.J. MITRY MORY
	C.A. COMBS LA VILLE	C/ S.C. GRETZ TOURNAN
11/09/88:	S.C. GRETZ TOURNAN	C/ C.S. MEAUX
	U.S.J. MITRY MORY	C/ C.A. COMBS LA VILLE
18/09/88:	C.S. MEAUX	C/ C.A. COMBS LA VILLE
	U.S.J. MITRY MORY	C/ S.C. GRETZ TOURNAN

Poule 2 Nord

04/09/88:	A.S. LAGNY	C/ C.O. OTHIS
11/09/88:	A.S.A. NOISIEL	C/ A.S. LAGNY
	C.O. OTHIS	C/ V.S. OZOIR LA FERRIERE
18/09/88:	V.S. OZOIR LA FER.	C/ A.S. LAGNY
	A.S.A. NOISIEL	C/ C.O. OTHIS
27/11/88:	V.S. OZOIR LA FER.	C/ A.S.A. NOISIEL

CHALLENGE BILLET - Société Générale

SAISON 1988 - 1989

Poule 3 Sud

04/09/88:	C.S. FONTAINEBLEAU C.S. MONTEREAU	C/ U.S. NEMOURS C/ C.S. GOUAIX
11/09/88:	S.C. GOUAIX U.S. NEMOURS	C/ C.S. FONTAINEBLEAU C/ C.S. MONTEREAU
18/09/88:	U.S. NEMOURS	C/ C.S. GOUAIX
27/11/88:	C.S. FONTAINEBLEAU	C/ C.S. MONTEREAU

Poule 4 Sud

04/09/88:	U.S. MELUN O. COULOMMIERS	C/ O.S.J. BRIARD C/ U.S. CHAMPAGNE
11/09/88:	U.S. CHAMPAGNE O.S.J. BRIARD	C/ U.S. MELUN C/ O. COULOMMIERS
18/09/88:	O.S.J. BRIARD	C/ U.S. CHAMPAGNE
27/11/88:	U.S. MELUN	C/ O. COULOMMIERS